



**RAPPORT ANNUEL 2016-2017**  
**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE PRIMAIRE DES FALAISES**

<b>PARENT</b>	<b>TITRE</b>	<b>MANDAT</b>	<b>EN ÉLECTION</b>
Claudia Poulin	Présidente	2016-2018	Non
Karine De Lamirande	Parent	2016-2018	Non
Marie-Ève Pharand	Parent	2016-2018	Non
Geneviève Mineau-Proulx	Parent	2015-2017	Oui
Benoit Langlois	Parent	2015-2017	Oui
Bernard Ivan Lussier remplacé par Martine Montpetit en janvier 2017	Parent	2015-2017	Oui

**Représentantes des enseignants :**

Nathalie Desbiens

Isabelle Paradis remplacée par Marie-France Joly en avril 2017

Nancy Cartier

**Représentantes du soutien et du service de garde :**

Vivian Hramalock

Mélanie Lévesque

**Représentante de la communauté :**

Josée Desnoyers

**Représentante de la direction :**

Carole Lord

**Parents bénévoles et organisme de participation des parents (OPP) :**

Cette année, près d'une quarantaine de parents bénévoles se sont impliqués dans l'école. Certains ont aidé dans les classes lors des activités éducatives, d'autres ont contribué au jardin communautaire, plusieurs ont accompagné les

élèves lors des sorties éducatives et les parents impliqués dans l'OPP ont organisé des activités pour l'Halloween, Noël, la Saint-Valentin, Pâques et la fin d'année.

Il serait donc trop exhaustif de nommer tous les parents. Par leur implication, aussi minime a-t-elle pu être, ils auront permis aux enseignants et aux enfants de vivre de merveilleux moments tout au long d'une année riche en apprentissage de toutes sortes. Ces parents ont permis de faire une différence. Sans eux, et surtout, sans le temps qu'ils ont investi, l'année scolaire 2016-2017 n'aurait pas été pareille.

### **Le conseil d'établissement**

Le conseil d'établissement est prévu dans la Loi sur l'Instruction Publique. Il est composé à part égale de parents élus par leurs pairs et de membres du personnel de l'école (enseignants, personnel de soutien, personnel du service de garde). Il s'y ajoute aussi la direction de l'école. Il peut s'y greffer au maximum deux représentants de la communauté maximum.

Le conseil d'établissement analyse la situation de l'école, les besoins des élèves, les enjeux liés à la réussite éducative. Il adopte et voit à la réalisation du projet éducatif. Il approuve le plan de réussite de l'école et son actualisation. En tout temps, il doit tenir compte des caractéristiques et des attentes de la communauté. Il doit en tout temps s'assurer du bien-être et du plein épanouissement des enfants. Régulièrement, le conseil d'établissement est aussi consulté sur divers projets, documents et politiques de la commission scolaire.

Il est à noter que le conseil d'établissement ne discute pas de cas d'élèves en particulier. Ce n'est pas l'endroit pour régler des différends que pourraient avoir certains parents avec le personnel et/ou la direction de l'école. Il réfère les parents qui vivent certaines difficultés vers les bonnes ressources.

### **Les sujets régulièrement abordés au conseil d'établissement sont :**

- le fonctionnement du conseil d'établissement;
- les règles de régie interne;
- la vie quotidienne de l'école;
- le budget de l'école;
- les campagnes de financement;

- le code de vie;
- la répartition du temps par discipline;
- les normes et modalités d'évaluation;
- le cadre organisationnel du service de garde;
- les listes d'effets scolaires et des frais chargés aux parents;
- les activités et sorties éducatives des groupes-classe;
- les activités et sorties éducatives du service de garde.

Pendant l'année 2016-2017, il y a eu six rencontres en plus d'une assemblée générale. **Voici les dossiers particuliers traités et les projets réalisés en 2016-2017 :**

### **Convention de gestion et de réussite**

La convention de gestion et de réussite en lien avec le français et les mathématiques a été approuvée par le conseil d'établissement en novembre 2016. Les moyens ont été mis de l'avant pendant l'année scolaire.

### **Plan de lutte contre l'intimidation et la violence**

Le plan de lutte contre l'intimidation et la violence est en vigueur depuis la rentrée scolaire de 2014-2015. La révision de celui-ci a été présentée au conseil d'établissement en juin 2017.

### **Jardin communautaire**

Les parents bénévoles, les enseignants et les élèves assurent la pérennité du jardin communautaire en organisant plusieurs activités autour de ce projet. Rappelons que le jardin des Falaises a été nommé Bon coup de l'année 2016 par Courant-Nord.

### **Collaboration du Club Optimiste à la vie étudiante**

Le Club Optimiste est très présent et s'implique dans les activités de l'école. Il a entre autres, offert des collations lors des activités de masse ainsi que des vélos

et accessoires à faire tirer pour le Défi Pierre Lavoie avec la participation de RST Vélo sports.

### **Participation au Défi Pierre Lavoie**

Notre école a amassé 86427 cubes d'énergie (l'équivalent de 293 cubes par élève) dans le cadre du Défi Pierre Lavoie. Félicitations à tous!

### **Comité humanitaire**

Le comité est très actif à l'école, il est composé d'élèves du 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle sous la supervision de Mme Desbiens.

Le comité, entre autre, organisé une collecte de bonbons, de denrées non-périssables pour la Maison d'entraide de Prévost et une collecte de jouets pour la Fondation Soutien à l'enfance (don amassé de 400,20\$ par la vente de jouets). Depuis la fin janvier 2017, l'activité zéro déchet a été mise de l'avant par ce comité à raison d'une fois semaine.

Félicitation pour leurs belles initiatives!

### **Campagnes de financement**

Il y a eu une campagne de financement cette année. La vente de chocolats pour le financement des sorties sports-anglais des élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année **3202\$**.

De plus, La campagne des tirelires a rapporté 599,65\$ à la Fondation pour les enfants diabétiques.

### **Autre activité de l'école**

Les élèves de 3<sup>e</sup> année ont participé au Défi Ose Entreprendre. Ils ont organisé la vente de graines de tournesol au profit d'activités pour leur classe.

### **Conseil d'établissement**

Pour accroître la participation à l'assemblée annuelle de parent, une conférence sur la lecture sera présentée par Karine De Lamirande, conseillère pédagogique.

De plus, le budget de 400\$ du CE a été dépensé pour remettre de petits cadeaux de remerciement aux bénévoles (élèves ou parents).

## **Conclusion**

Un petit geste peut faire une grande différence et c'est ce que les enseignants, les élèves, les parents et plusieurs membres de la communauté ont réussi à faire tout au long de l'année. Au nom de tous les membres du conseil d'établissement, nous vous disons MERCI!

Pour poursuivre nos projets, tout en ayant de nouvelles idées, nous avons besoin de personnes pour se joindre à nous. Pour le conseil d'établissement, il est important que vous sachiez, que nous tenons une réunion à chaque mois de 19h00 à 21h00 environ. Pour l'organisme de participation des parents (OPP), les rencontres sont ponctuelles selon les besoins.

En vous impliquant au conseil d'établissement, vous contribuerez au processus décisionnel! En vous impliquant comme parent bénévole, vous contribuerez à la vie de notre école!

Carole Lord, directrice

Claudia Poulin, présidente du CE